

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de LUMBRES
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES
Séance du 14 avril 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 14 avril à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle multifonctions, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire

Sont Présents : MM. LEROY Christian, Maire, M. SPECQ Hervé, 1^{er} Adjoint, M. GILLET Gérard, 2^{ème} Adjoint, M. Dominique DESCAMPS 3^{me} adjoint, MM Xavier BRIOUL, David FAUQUET, David BAYARD, Daniel HAVART, Mme Pascaline BARON, Céline DESOMBRE, Aurore MACQUET conseillers municipaux.

Ont donné pouvoirs : Néant

Sont absents :

A été désignée secrétaire de Séance : Hervé SPECQ

Délibération n° 15042023 : Achat de caméras

Vu la délibération du 7 avril 2022, concernant l'équipement de vidéo-protection,

le Maire expose au conseil municipal qu'il a sollicité la société RÉPISECURITE pour l'installation de trois caméras dans la commune.

Le montant du devis s'élève à : 15 691,00 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- AUTORISE, Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 15 691,00 € HT
- AUTORISE, Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour extrait copie conforme,
le Maire : C. LEROY

